

# BTS TOURISME

## Aptitudes / Profil

Le technicien supérieur en tourisme :

- Informe et conseille les clients français et étrangers sur des prestations touristiques
- Finalise les ventes et assure le suivi commercial
- Crée et promeut des produits touristiques
- Collecte, traite et diffuse l'information en lien avec le secteur du tourisme
- Accueille les touristes
- Possède une culture approfondie des métiers du tourisme
- Maîtrise les langues étrangères
- Est curieux
- Est dynamique

## Poursuites d'études / Débouchés

- Le BTS Tourisme vous permet de travailler directement mais il est possible de poursuivre ses études en licence professionnelle ou reprendre un cursus universitaire en troisième année de licence, en intégrant une école de commerce ou bien en intégrant le B.A. International Hospitality and Tourism Management Coventry University au Campus de Bon Secours.
- Le titulaire du BTS Tourisme peut travailler dans de nombreux secteurs d'activités :
  - Entreprises de tourisme : agences de voyages, bureaux d'escales, parcs d'attractions, tours opérateurs.
  - Organismes de tourisme territoriaux : Offices de tourisme, musées...
  - Entreprises de transport de personnes : compagnies aériennes, croisiéristes...
  - Entreprises d'hébergement touristique : clubs, chaînes hôtelières...
- et devenir : Animateur touristique, Chargé de promotion touristique, Accompagnateur de voyages ou Guide, Commercial, Médiateur culturel...

## Conditions d'admissions

Pour intégrer cette formation, il faut être titulaire d'un bac général, technologique ou professionnel.

## Matières enseignées

- Culture générale et expression
- LV1 (Anglais ou Espagnol)
- LV2
- Gestion de la relation client
- Elaboration de l'offre touristique (Tourisme et territoire / Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques / Mercatique et conception de prestation touristique)
- Gestion de l'informatique touristique – dominante information et multimédias ou information et touristique)
- Parcours de professionnalisation (Etude personnalisée encadrée / Atelier de professionnalisation)
- LV3 facultative

## Comment s'inscrire ?

DEBUT JANVIER

→ Inscription sur Parcoursup

- Toute une équipe vous guide dans vos démarches auprès des professionnels du tourisme.

## Alternance

- 3 jours de formation suivis de 10 jours en entreprise (contrat 35h et hors congé hebdomadaire)
- L'étudiant est un salarié à part entière de l'entreprise qui le recrute.